



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



24048669

Déposé / Reçu le

12 MARS 2024

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0247 499 953

Nom

(en entier) : **Société des transports intercommunaux de Bruxelles**

(en abrégé) : **STIB**

Forme légale : **Association de droit public dotée de la personnalité juridique**

Adresse complète du siège : **rue Royale 76, 1000 Bruxelles**

Objet de l'acte : Nomination des commissaires aux comptes et du réviseur d'entreprises

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 30 mai 2023

Conformément à l'article 10 de l'ordonnance, l'assemblée générale nomme les membres du collège des commissaires aux comptes de la société jusqu'à l'assemblée générale de 2026, avec indexation de leurs honoraires :

- le cabinet de révision Mazars Réviseurs d'Entreprises, membre francophone de l'Institut des réviseurs d'entreprises, représenté par M. Philippe GOSSART, membre francophone de l'Institut des réviseurs d'entreprises, en tant que membre réviseur d'entreprise du collège des commissaires, chargé notamment de certifier les comptes consolidés de la STIB, pour la somme forfaitaire non indexée pour les années 2023-2025 de 195.990 EUR HTVA (et ce sur présentation du conseil d'entreprise délibérant à l'initiative et sur proposition du conseil d'administration),

- M. Philippe BARETTE, membre francophone de l'Administration de Bruxelles Mobilité du Service Public Régional de Bruxelles,

- M. Wilbert STOEFS, membre bruxellois néerlandophone du corps de l'Inspection des Finances accrédité auprès du Gouvernement de la Région de Bruxelles Capitale,

présentés par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale

Brieuc de Meeûs
Administrateur-directeur général

Lotfi Mostefa
Vice-Président du Conseil d'administration

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/03/2024 - Annexes du Moniteur belge